

## COMMUNE DE WINKEL

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2026

***Sous la présidence de Madame Agnès LORENTZ, Maire***

Madame Lorentz souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h00.

Présents : Mmes MM. : Martine FROEHLI, Fernand BLIND, Adjoint au Maire, Josiane SCHMITT, Agnès SCHMITT, Geneviève DENEUX, Gérard KOLLER, Geoffroy SCHMITT, Robert MAERKY Conseillers Municipaux.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Laetitia MODERN

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 08 décembre 2025
- 2 – ONF : Programme d'action 2026
- 3 – ONF : Travaux d'exploitation 2026
- 4 – ONF : Travaux patrimoniaux 2026

Divers / Info :

- Mur à l'entrée du village

**POINT 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 décembre 2025**

Madame la Maire demande s'il y a des observations au sujet du procès-verbal de la dernière séance, expédié à tous les membres.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

**POINT 2 – ONF : Programme d'action 2026**

**Délibération N° 2026-01**

La Maire présente le Programme d'Actions pour l'année 2026, établi par les services de l'Office National des Forêts.

Le programme d'actions prévoit :

Travaux de maintenance – parcellaire :

- Entretien du parcellaire, parcelles 11 et 18 sur 800 MLI, pour un montant de 1'180,00 € H.T,

Travaux sylvicoles :

- Dégagement de plantation ou semis artificiel parcelle 7 sur 1 ha et le toilettage après exploitation parcelles 11 et 18 sur 10 ha, pour un montant de 4'700,00 € H.T,

**Total général**

**5'880,00 € H.T.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** d'approuver le programme d'actions pour l'année et de l'inscrire dans son budget de fonctionnement 2026.

**POINT 3 – ONF : Travaux d'exploitation, prévisions de coupes et ATDO-MOE 2026**

**Délibération N° 2026-02**

**TRAVAUX D'EXPLOITATION ET ETAT DE PREVISION DES COUPES**

La Maire présente le programme des travaux d'exploitation forestière et l'état de prévision des coupes pour l'année 2026, établi par les services de l'Office National des Forêts.  
Les coupes seront proposées pour partie en ventes de bois façonnés et en contrats d'approvisionnements.

Les prévisions concernent les parcelles 11 et 18. Elles s'élèvent à 1700 m<sup>3</sup> de bois, devant rapporter un bilan net prévisionnel estimé à 20'408,00 €.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

**Décide** d'approuver l'état de prévision des coupes de bois pour l'année 2026 et de les réaliser en fonction de la tendance des marchés.

#### **TRAVAUX D'EXPLOITATION HONORAIRES ATDO - MOE**

Le Maire présente le Programme de Travaux d'exploitation pour l'année 2026, établi par les services de l'Office National des Forêts.

Les honoraires d'ATDO-MOE : assistance technique à donneur d'ordre des prestations encadrées :

- Assistance technique : Encadrement de l'exploitation forestière
- Abattage, façonnage
- Débardage des bois
- Façonnage des stères de chauffage
- Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

**Décide** d'approuver le programme des travaux d'exploitation pour l'année 2026 et d'inscrire la somme de 5'053,00 € H.T dans son budget de fonctionnement pour les honoraires ATDO correspondants.

#### **POINT 4 – ONF : Honoraires travaux patrimoniaux 2026**

**Délibération N° 2026-03**

La Maire présente le devis pour les honoraires d'ATDO-MOE concernant les Travaux Patrimoniaux pour l'action de plantation établi par les services de l'Office National des Forêts.

Les honoraires d'ATDO-MOE : assistance technique à donneur d'ordre représentent les prestations encadrées :

- entretien du périmètre, parcelles 11 et 18
- dégagement de plantation ou semis artificiel parcelle 7
- Toilettage après exploitation parcelles 11 et 18

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

**Décide** d'approuver le devis ONF et d'inscrire la somme de 655.20 € H.T dans son budget de fonctionnement 2026

#### **POINT 5 – Divers / Info**

La Maire expose le cas du mur à l'entrée du village. Ce mur est à présent terminé mais il y a un problème. Il n'est pas assez haut, par rapport à l'ancien, il manque environ 20 cm.  
Après mûre discussion du Conseil municipal, il fut décidé d'enlever les couvertines et de rajouter une rangée de pierres pour combler ce manque.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Madame la Maire lève la séance à 11h20.

La Maire : Agnès LORENTZ




Le Secrétaire de Séance : Laetitia MODERN

